



Municipalité d'Yvonand  
Tél. 024 557 73 00  
E-mail : [greffe@yvonand.ch](mailto:greffe@yvonand.ch)

N/réf. : 07-015/cs

### Lettre de la Municipalité aux + de 65 ans

---

Madame, Monsieur,

La Suisse subit aujourd'hui la deuxième vague de propagation du coronavirus - COVID19. Dans ce contexte, le Conseil fédéral et le Conseil d'Etat prennent des mesures drastiques au sens de la loi sur les épidémies pour l'ensemble du territoire et il a renforcé **les mesures de protection de la population**.

**Pour sa part, la Municipalité a déployé son plan de continuité de l'Administration** afin de préserver au mieux la santé de ses collaboratrices et collaborateurs tout en assurant les services nécessaires à la population. Ce dernier implique des fermetures de lieux et des restrictions d'accès pour le public.

La Municipalité prend la situation très au sérieux. Très soucieuse de votre santé, elle tient aujourd'hui à vous rappeler que les personnes âgées de plus de 65 ans sont considérées comme des personnes à risque et que, par conséquent, **nous vous recommandons vivement de porter le masque dès que vous quittez votre domicile, de bien vous désinfecter les mains aux entrées des commerces et d'éviter les regroupements de personnes**.

Si vous avez des difficultés à respirer, de la toux, la perte de l'odorat/du goût ou de la fièvre, appelez votre médecin ou une institution de santé. Décrivez vos symptômes et suivez scrupuleusement les recommandations qui vous sont faites.

Enfin, nous vous rappelons que des permanences téléphoniques destinées à la population sont également à votre disposition. Vous pouvez aussi consulter les différents liens sur Internet, afin de prendre connaissance des conseils et mesures édictées par les organes compétents. Pour les personnes qui seraient dans l'impossibilité de s'informer via Internet, il est conseillé de suivre attentivement la situation par l'intermédiaire de la presse écrite, de la télévision ou de la radio.

Numéros de téléphone des différentes permanences téléphoniques à votre disposition et sites Internet de référence :

**Urgences santé (Ambulance)**

144

**Hotline et Informations sur le Coronavirus**

**SANTÉ 0800 316 800**

Tous les jours de 8h00 à 20h00

**Commune d'Yvonand (durant les heures d'ouverture habituelles)**

024 557 73 00

- Office fédéral de la santé publique : [www.bag.admin.ch](http://www.bag.admin.ch)
- Etat de Vaud : [www.vd.ch](http://www.vd.ch)
- OFSP – site dédié au Coronavirus : [www.ofsp-coronavirus.ch](http://www.ofsp-coronavirus.ch)

Nous ne pouvons que vous recommander de prendre soin de vous et d'être prudents face à cette deuxième vague du Covid-19, qui semble encore plus dangereuse que la première, vécue ce printemps...

En restant à votre disposition pour tout autre renseignement complémentaire désiré, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments distingués.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic:

  
Philippe Moser

La Secrétaire adjointe:

  
Carolane Sutterlet

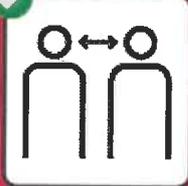
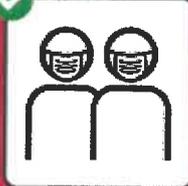
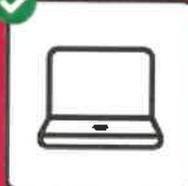
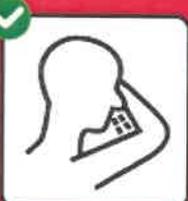
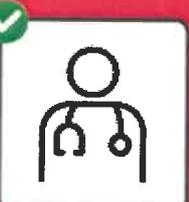
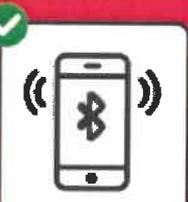


**Nouveau coronavirus**

**VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER.**

# STOP CORONA

Actualisé au 29.10.2020

 <p>Rencontrer moins de personnes.</p>	 <p>Garder ses distances.</p>	 <p>Masque obligatoire si on ne peut pas garder ses distances.</p>	 <p>Masque obligatoire dans les espaces publics intérieurs et extérieurs et dans les transports publics.</p>	 <p>Travailler à domicile si possible.</p>
 <p>Se laver soigneusement les mains.</p>	 <p>Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.</p>	 <p>Ne pas se serrer la main.</p>	 <p>Aérer plusieurs fois par jour.</p>	 <p>Manifestations : publiques max. 50 pers. privées max. 10 pers. Rassemblements dans l'espace public max. 16 pers.</p>
 <p>En cas de symptômes, se faire tester immédiatement et rester à la maison.</p>	 <p>Fournir les coordonnées complètes pour le traçage.</p>	 <p>Interrompre les chaînes de transmission avec l'application SwissCovid.</p>	 <p>Test positif : isolement. Contact avec une personne testée positive : quarantaine.</p>	 <p>Se rendre chez le médecin ou aux urgences seulement après avoir téléphoné.</p>

[www.ofsp-coronavirus.ch](http://www.ofsp-coronavirus.ch)

Règles plus strictes dans certains cantons



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG  
Office fédéral de la santé publique OFSP  
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP  
Uffizi federal da sanadad publica UFSP



Applicazione SwissCovid  
Download